

Bonjour à toutes et tous,

À l'approche de 2011, il est temps de faire le bilan de la dernière année. La MRC de Rivière-du-Loup a su se démarquer encore une fois et accomplir des actions positives pour notre collectivité. Nous devons être fiers de nos entrepreneurs qui ont su faire preuve d'audace et de persévérance afin de poursuivre leur développement et consolider leur place au sein de notre belle région.

À la veille de cette période de festivités, je tiens à remercier tous les administrateurs et administratrices pour leur volonté et dévouement à faire bouger les choses. Un merci particulier à toute l'équipe du CLD de la région de Rivière-du-Loup qui travaille avec passion auprès de nos entrepreneurs, partenaires et collaborateurs afin que notre région prospère d'une année à l'autre.

Je vous offre donc à tous et chacun de très Joyeuses Fêtes. Que la nouvelle année soit porteuse de projets stimulants, de défis rassembleurs et de nombreux succès.

Jenny Pouliot, présidente



DES ACTIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette chronique du CLD est réalisée afin de mettre en valeur les entreprises de la région qui s'ouvrent à la pratique des principes du développement durable. Précisons que le développement durable reconnaît le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Ces principes seront de plus en plus présents dans la réalité quotidienne des entreprises.



PLUS DE 50 ANS D'EFFORTS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR JM BASTILLE ACIER INC.

De simple entreprise de récupération de métaux qu'elle était à l'origine, JM Bastille Acier inc. est devenue une entreprise reconnue comme leader en son domaine dans l'Est du Canada. Ses dirigeants ont vite compris la nécessité d'intégration des secteurs d'activité principaux, tels que le recyclage des métaux, la distribution et la transformation d'acier neuf et le démantèlement-récupération d'infrastructures industrielles. L'objectif premier était de rentabiliser et optimiser l'utilisation des équipements de production, principalement la flotte de camions, les chargeurs à électroaimant et les excavatrices équipées de cisailles hydrauliques, d'où la création d'un cycle : récupération, conditionnement-tri, expédition vers les aciéries-fonderies, chargement de produits finis (aciers neufs), distribution à des clients et chargements de rebuts pour reprise d'un nouveau cycle à l'usine loupérivoise.

De plus, dans le tri-préparation des matériaux bruts pour les aciéries-fonderies comme Arcelor Mittal Canada et Gerdau Ameristeel, les rebuts sont triés et dimensionnés pour répondre à leurs exigences. La plate-forme de préparation est constituée d'une surface bétonnée imperméable où l'on peut récupérer les eaux de ruissellement, les traiter et les rejeter sans aucun impact sur la nature. En tant qu'entreprise responsable, JM Bastille Acier inc. s'est donnée comme ligne de conduite d'utiliser de bonnes pratiques pour exercer ses activités.

Le domaine de la démolition-récupération d'équipements et infrastructures industriels s'inscrit aussi dans le cycle d'activités. Le métal est reconverti pour de nouveaux usages; le bois est utilisé pour différentes applications dont la fabrication de copeaux et granules. Le béton et le gypse servent dans la fabrication d'un nouveau matériau de recouvrement utilisé au site d'enfouissement de la MRC de Rivière-du-Loup, le tout en partenariat avec une autre entreprise du territoire. Tout le matériel servant à l'isolation est lui aussi récupéré et reconverti en matériau utilisable.

Les dirigeants actuels qui représentent la troisième génération sont plus sensibles de ce qu'est le développement durable et veulent s'inscrire dans le groupe des entreprises dites de « qualité » par un souci de réutilisation d'une matière première en fin de cycle de vie dans sa forme actuelle.

Messieurs Pierre-Luc et Michaël Bastille sont très conscients que la récupération et le conditionnement de rebuts métalliques en nouveaux produits d'utilité ne pourront à eux seuls combler tous les besoins. « *On aura toujours besoin de minerai neuf pour fabriquer de l'acier, mais si on peut l'utiliser en association avec du métal recyclé pour des produits spécifiques, c'est autant de gains favorables en environnement pour le futur et la continuité de l'entreprise.* »

JM Bastille Acier inc. est un acteur important du développement de son milieu par les 75 emplois créés et les achats de biens et services qu'elle effectue, également dans la rigueur de gestion de son site d'affaires.

Occupant une propriété d'une quinzaine d'hectares à l'entrée sud-est de la ville de Rivière-du-Loup, J.M. Bastille Acier Inc. est une entreprise dynamique qui ne cesse de croître et d'innover dans des solutions d'affaires pour ses clients et dans une contribution soutenue pour assainir les « paysages visuels » de nombreuses communautés du Québec et des Maritimes.





Vers une toute première stratégie nationale de l'entrepreneuriat Les CLD du Bas-Saint-Laurent répondent présents!

Les Centres locaux de développement du Bas-Saint-Laurent (CLD) ont participé, le 29 octobre dernier, à la consultation dirigée par le ministre de Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), monsieur Clément Gignac, dans le cadre de l'élaboration de la première Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat. Les CLD ont pu se faire entendre concernant le développement de la culture entrepreneuriale, le démarrage, la relève et la pérennité de l'entreprise ainsi que la concertation régionale; des thèmes qui interpellent directement leurs mandats. Ils accueillent d'ailleurs cette initiative avec enthousiasme puisque celle-ci servira à susciter de nouvelles idées et à alimenter la réflexion vers un meilleur soutien de l'entrepreneuriat au Québec.

Selon les données présentées par le MDEIE dans le cadre de cette consultation, il apparaît que seulement 35 % des entreprises créées au Québec franchiraient le cap des cinq ans d'existence. Quant à la même analyse réalisée par l'Association des CLD du Québec, parmi les entreprises qui ont été soutenues par leur CLD, ce taux de survie double et passe à 70 %. À la lumière de ces résultats concluants, il a été fortement recommandé que le MDEIE fasse davantage la promotion, auprès de la population et des entreprises, du réseau des CLD qu'il finance en étroite partenariat avec les instances municipales partout au Québec, assurant ainsi un service professionnel de proximité pour chaque entrepreneur.

Plusieurs éléments importants ont été apportés par les représentants des CLD lors de cette consultation. Les principaux ont porté sur la préoccupation à ne pas instaurer de « *mur à mur* », de maintenir ou permettre davantage de flexibilité selon les besoins de chaque milieu et surtout d'assurer la cohérence dans le déploiement des actions en entrepreneuriat. Pour monsieur Jean-Marie Thibeault, délégué par la Table des CLD du Bas-Saint-Laurent et président du CLD de la Mitis : « Le réseau de soutien de première ligne que représentent les CLD est bien ancré dans son milieu et accomplit sa mission dans un esprit de complémentarité. Il faut cesser par contre, le morcellement des mandats par la création de services à l'entrepreneuriat par type de clientèle créant automatiquement des chevauchements de mandats. Nous proposons plutôt de miser sur les acteurs du milieu qui ont cette compétence et qui détiennent déjà cette responsabilité. C'est la manière la plus cohérente, efficace et performante pour atteindre les objectifs que s'est donné le ministre dans le cadre de sa future stratégie. »

La loi 34 du ministère de Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation confère explicitement aux CLD l'exercice de la compétence du développement local et du soutien à l'entrepreneuriat par l'entremise des MRC. Organismes à but non lucratif, les CLD sont gérés par des gens du milieu. Ils reçoivent leur mandat de la MRC, sous l'autorité d'un conseil d'administration formé d'entrepreneurs, d'élus et de représentants de divers secteurs d'activités. Selon madame Marie-Josée Huot, directrice générale du CLD de la région de Rivière-du-Loup : « Les CLD ont su adapter au fil des années leurs services en lien avec les besoins de leur milieu et mettre en place diverses initiatives, entre autres en matière de soutien à l'entrepreneuriat sur toute la chaîne entrepreneuriale, en mobilisation, en planification, en promotion, dans l'amélioration ou la mise en place de conditions favorisant un environnement socioéconomique propice au développement. »

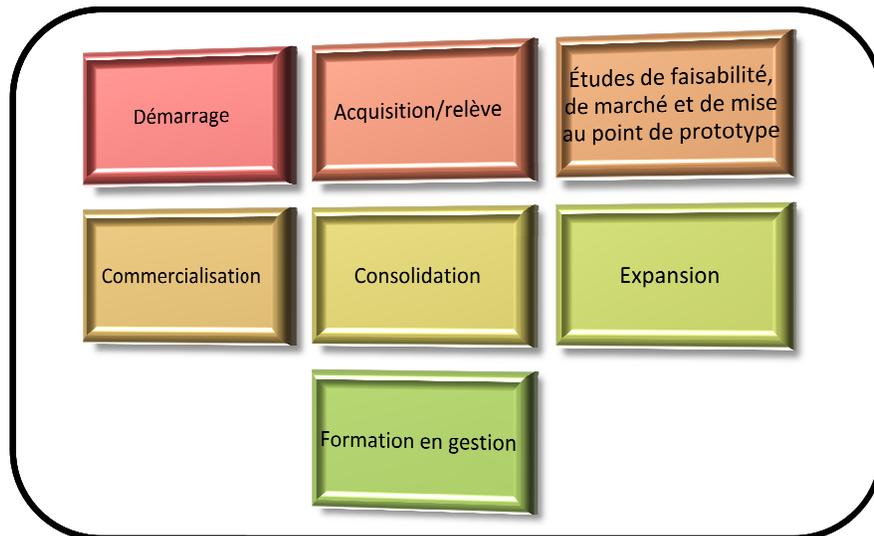
Aussi, pour assurer l'efficacité de la chaîne entrepreneuriale au Québec, les CLD doivent être au cœur de la future stratégie nationale de l'entrepreneuriat.



À SURVEILLER DÈS JANVIER 2011

Votre CLD aura une nouvelle offre de financement destinée aux promoteurs et aux entreprises de la MRC de Rivière-du-Loup sous forme de **contributions remboursables et non remboursables**.

Cette offre s'appuie sur les besoins du promoteur et de l'entreprise et repose sur une approche globale d'accompagnement et de suivi d'entreprise. Elle peut aider des projets de :



Une politique d'investissement complète guide les interventions des conseillers du CLD. Veuillez communiquer avec eux pour de plus amples informations.



HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
Veuillez prendre note que pour la période des Fêtes, les bureaux du CLD seront fermés du 24 décembre 2010 au 4 janvier 2011 inclusivement.

Reproduction des articles permise avec mention de la source : Le Feuilleton économique - CLD (volume 22, numéro 5)
Dépôt légal : 4^e trimestre 2010 - - Bibliothèque nationale du Québec